RCS : PERPIGNAN
Code greffe : 6601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1999 B 00007
Numéro SIREN : 421 358 144
Nom ou dénomination : ABELANET DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2016 sous le numéro de dépôt P2016/000079

456891

Dénomination : ABELANET DISTRIBUTION
Adresse : 453 avenue de Milan Grand Saint-Charles 66000 Perpignan -FRANCE-

n° de gestion : 1999B00007
n° d'identification : 421 358 144

n° de dépôt : P2016/000079
Date du dépôt : 26/09/2016

Pièce : Ordonnance du Président

456891

EXTRAIT DES MINUTES

2016OP03302

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN

ORDONNANCE

Nous, Alain CAVALIERE, Président du Tribunal de Commerce de Perpignan,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La société ABELANET DISTRIBUTION 140 avenue Victor Dalbiez 66000 PERPIGNAN RCS Perpignan 421 358 144 représenté(e) par FIDAL 39 boulevard Kennedy Rés le Marilyn 66000 PERPIGNAN

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2015

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.

PROROGEONS jusqu'au 31/12/2016
le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2015 de La société ABELANET DISTRIBUTION 140 avenue Victor Dalbiez 66000 PERPIGNAN RCS Perpignan 421 358 144 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Perpignan, le 26 septembre 2016

Le Greffier,

Le Président du Tribunal de Commerce
Alain CAVALIERE

Frais de greffe de la présente ordonnance : 35.59 € TTC (24.74 € HT - 4.95 € TVA - 5.9 € débours)

EXTRAIT DES MINUTES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN
20 SEP. 2016

REQUETE

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN

16OP3302

Le soussigné :

Monsieur Philippe PEDRERO

Agissant en qualité de président de la Société :

ABELANET DISTRIBUTION, SAS au capital de 38.150 euros, dont le siège social est situé 140, Avenue Victor Dalbiez.66000 PERPIGNAN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 421 358 144,

Représenté par Me Benoît HOCQ, avocat, cabinet FIDAL,

A l'honneur de vous exposer que par ordonnance du 11 juillet 2016, le président du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN, statuant sur requête de la société en date du 30 juin 2016, a prorogé jusqu'au 30 septembre 2016 le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2015.

Par courrier en date du 16 septembre 2016 (dont copie ci-jointe) le commissaire aux comptes a fait savoir qu'il ne pourrait accomplir ses diligences dans le délai imparti et qu'il convenait de solliciter un nouveau délai de réunion de l'assemblée annuelle.

C'est pourquoi, le requérant a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la Société qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de 3 mois (soit jusqu'au 31 décembre 2016) lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés, en respectant les délais d'information des associés prévus par la loi.

Fait à PERPIGNAN

Le 16 septembre 2016

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Résidence "Le Marilyn"
29, bld Kennedy - B.P. 11515
66103 PERPIGNAN CEDEX
Tél. : 04 68 66 43 80

Signature

Pour copie certifiée conforme

TRIBUNAL de COMMERCE de PERPIGNAN